

Discours d'ouverture de Gilbert F. Hougbo

Directeur général

(5 juin 2023)

Monsieur le Ministre Ali bin Samikh Al Marri, Président de la Conférence

Madame Corina Ajder, Vice-Présidente de la Conférence

Monsieur Henrik Munthe, Vice-Président de la Conférence

Monsieur Zahoor Awan, Vice-Président de la Conférence

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à cette 111^e session de la Conférence internationale du Travail.

À l'entame de mes propos, je voudrais d'abord féliciter les membres du Présidium pour leur élection afin de diriger les travaux de cette Conférence.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons à nouveau en présentiel à un moment charnière du marché du travail. Un moment où les progrès technologiques et scientifiques continuent de façonner les nouvelles formes de travail, génèrent des milliers d'emplois, sans oublier les gains de productivité.

Au même moment, tous les pays, sans exception aucune, poursuivent leurs efforts de réabsorption des gains économiques et sociaux perdus en raison de la COVID-19, faut-il le reconnaître, même si force est de constater que ces efforts sont plutôt mis à mal par les nombreuses crises qui secouent le monde de nos jours.

Ces transformations structurelles du marché du travail se poursuivront sans aucun doute.

Mesdames et Messieurs,

S'il est vrai que plusieurs pays aujourd'hui sont confrontés à une pénurie de compétences, à l'impact des changements démographiques sur le marché du travail, d'autres États Membres font face à la migration économique et dans certains cas à la fuite de cerveaux, tout en souhaitant développer les compétences nationales de leur main-d'œuvre pour satisfaire leurs propres marchés de l'emploi.

Mesdames et Messieurs,

S'il est vrai que les pays à revenu élevé ont globalement retrouvé leur niveau socio-économique pré-COVID-19, il est aussi vrai que le tableau est un peu plus sombre pour l'ensemble des pays à faible revenu. Ainsi, l'Observatoire de l'OIT sur le monde du travail, publié la semaine dernière, indique un niveau de chômage mondial estimé à environ 191 millions de personnes, niveau à peine inférieur à celui d'avant-crise.

Les pays à faible revenus sont confrontés à un déficit d'emploi de 21,5 pour cent contre 8,2 pour cent pour les pays à revenu élevé. La situation est plus inquiétante pour les pays à faible revenu qui font face en plus à la question du surendettement: pour ces pays, le déficit

d'emplois est plutôt de 25,7 pour cent, reflétant ainsi l'impact de la problématique de l'espace fiscal et du surendettement sur le marché du travail.

Si ce marché du travail est aujourd'hui caractérisé par des jeunes toujours plus dynamiques et toujours mieux formés, il n'en reste pas moins vrai qu'un jeune sur cinq est sans emploi et évolue en dehors du système éducatif et de formation. Ceci contribue largement et négativement à la problématique de l'économie informelle, dont la situation malheureusement s'empire depuis la pandémie de COVID-19.

Malgré les efforts des gouvernements et aussi des banquiers centraux pour juguler cette inflation galopante (inflation qui devrait perdurer autour de 7 pour cent en 2023 selon le Fonds monétaire international), l'augmentation globale des salaires est restée bien en deçà de la montée des prix, entraînant ainsi une dégradation presque constante du pouvoir d'achat surtout pour les tranches les plus vulnérables de notre société.

Si l'on accueille favorablement les gains de productivité et leur impact positif sur l'économie, l'on se doit également de rappeler le fossé toujours plus grand qui sépare la croissance de la productivité, d'un côté, et celle des salaires, de l'autre, sans oublier la multitude des micros et petites entreprises créatrices d'emplois qui doivent déposer leur bilan.

Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

Mon message est simple. Nul ne devrait, nul ne saurait pratiquer la politique de l'autruche. Les avancées salutaires dérivées de la quatrième révolution industrielle qui promet une transformation radicale des modes de production, les bouleversements démographiques, l'impérieuse nécessité d'une décarbonation de l'économie constituent, et à juste titre, des opportunités pour un futur meilleur pour nous toutes et nous tous. Mais en même temps, les inégalités ne cessent de se creuser. Il est aberrant de constater qu'à ce jour 4 milliards de nos concitoyens n'ont aucune protection sociale et que 214 millions des travailleurs gagnent moins que le seuil de pauvreté. Comment pouvons-nous expliquer que, aujourd'hui encore, les femmes gagnent en moyenne 20 pour cent de moins par heure que leurs collègues hommes?

Je crois fondamentalement que nous ne saurions rester spectateurs devant la résurgence du travail des enfants et du travail forcé. Nous ne saurions rester spectateurs devant les risques de discrimination, quelle qu'elle soit – les risques d'exclusion, les risques de violence et d'harcèlement.

Bref, en un mot, il nous faut continuer d'appuyer sur cet accélérateur de la justice sociale. Justice sociale, qui, faut-il le rappeler, est, et demeure, cette pierre angulaire et la raison d'être première de notre Organisation. Elle est aussi à la base de l'agenda social des Nations Unies, depuis la création des Nations Unies.

L'initiative d'une Coalition mondiale pour la justice sociale se veut de rassembler tous les acteurs et actrices de bonne volonté du monde du travail mais aussi du système des Nations Unies, des institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire, les bilatéraux afin de galvaniser nos efforts vers une meilleure justice sociale.

À court terme, nous voudrions élever le débat politique sur la nécessité d'intégrer systématiquement l'agenda social dans tous ces grands rendez-vous internationaux, régionaux et locaux. Ensemble, d'ici la fin de l'année courante, nous souhaitons définir les grandes thématiques sur lesquelles nous devons faire porter ces efforts supplémentaires. L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes lancé

par le Secrétaire général António Guterres de l'Organisation des Nations Unies, avec mon prédécesseur Guy Ryder, en est un bon exemple.

La lutte contre les inégalités et l'informalité et l'accès pour tous et pour toutes à l'éducation et à l'apprentissage constituent d'autres exemples, de même que l'intégration des droits de l'homme et des droits au travail dans les accords commerciaux et les chaînes d'approvisionnement.

La Coalition mondiale pour la justice sociale vise à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en mobilisant les acteurs du système multilatéral pour mieux aligner leurs actions sur les objectifs de justice sociale.

S'appuyant sur le mandat de l'OIT en matière de justice sociale, la Coalition vise à équilibrer les considérations environnementales, économiques et sociales dans la conversation mondiale, y compris la réforme de l'architecture financière internationale qui se dessine.

Nous voudrions plaider pour la cohérence des politiques et l'investissement dans la protection sociale et le travail décent.

Nous voulons approfondir le discours sur la refonte du système financier pour mieux soutenir l'économie réelle et les emplois décents afin d'assurer une approche centrée sur l'humain.

Excellences, Mesdames et messieurs,

Depuis ma prise de fonction, j'ai eu l'opportunité de visiter plusieurs États Membres. J'ai pu constater les effets néfastes des crises successives, l'augmentation des inégalités, la question brûlante du coût de la vie, pour ne nommer que quelques-uns de ces défis.

Cependant, j'ai été également témoin de la détermination de nombreux gouvernements et partenaires sociaux à faire face à ces défis, ainsi qu'à ces nouveaux enjeux.

Il existe, fort heureusement, une réelle volonté de s'attaquer aux obstacles structurels qui entravent le progrès économique et social. Je parle ici d'un engagement pour faire en sorte que les nouvelles technologies créent des emplois décents pour fournir les compétences et le soutien nécessaires à la transition juste afin que travailleuses et travailleurs, ainsi que les entreprises, surtout les PME, puissent bénéficier de la nouvelle économie à faible intensité de carbone, et pour soutenir la protection sociale dans des sociétés toujours plus justes, plus cohésives et plus résilientes.

C'est pour toutes ces raisons que mon premier rapport à la Conférence porte sur l'objectif «Faire avancer la justice sociale».

Je voudrais ici remercier chaleureusement les chefs d'État et de gouvernement, les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, les collègues des agences du système multilatéral et autres dirigeants qui ont accepté de prendre part au **Sommet sur le monde du travail: Justice sociale pour tous.**

Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, nous devons renforcer notre attachement à un multilatéralisme efficace. Il doit se matérialiser, au sein de l'OIT et au-delà de notre Organisation, par un engagement constructif et une recherche de solutions partagées et consensuelles.

Face aux risques de divisions, face aux risques d'enracinement, et face aux risques de polarisation des diverses opinions, nous avons le devoir, je veux dire l'obligation morale,

de plutôt maximiser l'usage de la diplomatie pour rapprocher les points de vue des différents groupes. *In fine*, à un moment où, reconnaissons-le, le multilatéralisme est plutôt mis à mal, nous devons tout faire pour assurer la primauté de la force de la diplomatie internationale sur la diplomatie de la force.

Nous devons essayer de comprendre les points de vue des uns et des autres, de chercher des terrains d'entente et de faciliter l'inclusion.

À l'OIT, cela signifie aussi faire avancer la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation Internationale du Travail, 1986, afin que nous puissions progresser dans la démocratisation de la gouvernance de notre Organisation.

Il est de mon devoir, en tant que Directeur général, d'attirer votre attention sur ce malaise. Parce qu'en effet, il y a ce malaise. Deux tiers des États Membres, soit 125 pays, ont ratifié ledit amendement. Mais sa mise en œuvre demeure illusoire et bloquée par huit des dix États Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. Cet état des choses est contraire à nos valeurs de démocratie et de justice sociale.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Gardons à l'esprit toute notre expérience de négociation tripartite au cours des deux prochaines semaines afin de parvenir à un consensus au sein des différentes commissions de la Conférence.

Tout d'abord, en plus des travaux habituels de la **Commission de l'application des normes**, j'attends avec impatience la discussion de l'Étude d'ensemble sur la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes au travail.

Deuxièmement, **la Commission normative sur l'apprentissage** se penchera sur la nécessité cruciale de promouvoir un apprentissage de qualité dans le cadre de politiques adéquates.

Troisièmement, **la Commission chargée de la discussion récurrente sur la protection des travailleurs**, nous indiquera d'ailleurs les futures priorités en matière de renforcement des institutions du travail, dans l'esprit de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, 2019. Je ne peux que me réjouir de l'importance que tous les participants et participantes attachent à cette question.

Quatrièmement, face aux défis du changement climatique, **la Commission chargée de la discussion sur la transition juste** examinera les effets sur le monde du travail de la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Cinquièmement, je ne saurai oublier la **Commission des affaires générales**, dont les conclusions cette année sont particulièrement attendues.

Enfin, les travaux de la **Commission des finances** se focaliseront sur l'adoption du programme et budget pour la période biennale 2024-25. L'adoption du budget est essentielle pour nous, afin de fournir les ressources nécessaires en vue de mettre en œuvre des solutions appropriées et centrées sur l'humain, et de faire progresser notre défi de justice sociale.

Au cours de cette Conférence, vous aurez aussi l'opportunité d'examiner **mon rapport sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés**, rapport qui confirme malheureusement des conditions du marché du travail qui demeurent pénibles, un niveau de chômage élevé et une augmentation du niveau de pauvreté, surtout à Gaza où le taux de pauvreté est monté de 59 pour cent à 65 pour cent. Le BIT continuera à fournir une assistance technique à l'Autorité palestinienne, ainsi qu'aux travailleurs et employeurs en Palestine.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Profitons donc de cette Conférence pour construire un monde plus stable, un monde plus équitable avec des transitions justes, des apprentissages de qualité qui soutiennent les compétences et le potentiel d'emploi des jeunes, une protection du travail inclusive et efficace et surtout, plus de travail décent.

Je vous remercie.